



APPEL AUX PROPOSITIONS

Concours de Subventions Jeunesse & Développement (YDD)

En partenariat avec la région Moyen-Orient et Afrique du Nord

Le concours de subventions Jeunesse & Développement (YDD) est une initiative nouvelle du Département du développement social de la Banque mondiale dans le cadre du Fonds Mondial de l'Investissement Jeunesse (GFYI), au sein du Partenariat Mondial Public et Privé pour les Investissements Jeunesse (GPYI). Les principaux objectifs du concours sont d'identifier et d'appuyer les petits projets développés et réalisés par des jeunes pour régler des problèmes relatifs au développement des jeunes dans le cadre de GPYI: entrepreneuriat, engagement civique et autonomisation.

Le concours de subventions YDD à MENA appuiera deux domaines thématiques du développement des jeunes:

- **L'Entreprenariat:** les initiatives doivent encourager et soutenir toute approche entrepreneuriale et créative génératrice de revenus notamment dans le domaine de l'entreprenariat social et elles doivent également permettre le renforcement des capacités et des ressources pour soutenir le développement des jeunes marginalisés.
- **Les engagements civiques:** les initiatives doivent fournir et promouvoir les opportunités pour les jeunes d'exercer leur citoyenneté et l'implication active et constructive, notamment des jeunes marginalisés, dans le processus de développement aux niveaux national, régional et local.

MONTANT DES SUBVENTIONS: Les lauréats seront approximativement au nombre de 10 pour chaque compétition régionale. Les activités sont éligibles pour des montants jusqu'à hauteur de 33 000 \$ US par activité. Chaque montant octroyé sera déterminé par le jury de sélection en fonction du projet soumis (incluant le budget) et de l'entretien.

PAYS ELIGIBLES: Algérie, Egypte, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Syrie, Tunisie, West Bank & Gaza

CRITERES DE SELECTION:

- **Connaissance de la population cible et de la situation locale:** pour souligner l'importance du "marché de recherches" et d'une connaissance approfondie de la population cible, les organisations finalistes seront tenues de fournir dans leur proposition une



évaluation globale de leur population cible, de sa situation et des besoins. Les bénéficiaires des subventions YDD doivent faire partie d'une population marginalisée, ce groupe cible étant mentionné de façon explicite dans le projet.

- **Promotion de l'égalité Homme-Femme:** le projet doit promouvoir l'inclusion et la participation active des jeunes femmes.
- **Promotion d'un environnement de qualité:** le projet doit favoriser la protection ou l'assainissement de la qualité environnementale dans le cadre des thèmes principaux du concours
- **Plan d'exécution réaliste & pertinent:** le projet doit démontrer clairement la manière dont l'activité répond aux besoins de ses bénéficiaires ainsi que la pertinence et le réalisme des activités proposées. La priorité sera accordée aux organisations possédant à leur actif un palmarès d'actions déjà mises en œuvre avec succès, des propositions solides justifiant l'approche choisie et d'autres preuves de succès pour des initiatives ou approches similaires.
- **Partenariat:** le projet doit réunir les différentes parties prenantes et construire des partenariats/alliances durables avec toutes les parties concernées en s'appuyant sur leur expertise ; indiquer le niveau visé par les activités proposées pour soutenir les groupes bénéficiaires en vue de créer des coalitions ou des réseaux , la possibilité d'initier des alliances stratégiques entre pays, institutions ou secteurs poussant à des changements au niveau politique ; et la capacité à générer le soutien des décideurs locaux, régionaux ou nationaux.
- **Appropriation et Engagement Communautaire:** le projet doit souligner la contribution communautaire et utiliser les atouts et ressources des collectivités concernées pour permettre une appropriation et un investissement local plus larges.
- **Capacité et viabilité:** le projet doit démontrer la capacité organisationnelle et la viabilité financière de l'activité, par exemple la possibilité de poursuivre les activités au-delà de la période de financement initiale.
- **Extensibilité et Reproductibilité:** le projet doit avoir la capacité de s'élargir en atteignant d'autres bénéficiaires ou d'être reproduit ailleurs, notamment d'être exécuté sur une plus large échelle.
- **Résultats et Mesurabilité:** le projet doit disposer de systèmes permettant de suivre et mesurer l'efficacité, présenter notamment des aboutissements et résultats clairs et mesurables.

Outre les critères listés ci-dessus qui seront pris en compte à parts égales, un plus sera attribué pour:

L'Innovation: l'idée proposée doit être novatrice et se distinguer des approches déjà existantes.

Seules seront acceptées les propositions présentées en format Document Word, adressées par email à gfyi@worldbank.org ou soumises en ligne par le formulaire du Fonds Mondial pour l'investissement Jeunesse (GFYI) YDD.



Date et heure de clôture de dépôt de dossiers:
Vendredi 15 janvier 2010 à 18 heures (Heure de Washington, D.C) ou 23 heures GMT
Les dossiers parvenant après cette date/heure limite ne seront pas examinés.

Dans l'attente de recevoir vos dossiers, nous vous remercions de l'intérêt que vous portez au concours de subventions Jeunesse & Développement GFYI -YDD